

Par SDÉ et poste

Le 6 décembre 2019

M<sup>e</sup> Véronique Dubois  
Secrétaire  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, rue du Square-Victoria  
2<sup>e</sup> étage, bureau 2.55  
Montréal, Québec H4Z 1A2

**Me Simon Turmel**  
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques  
4<sup>e</sup> étage  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 3563  
Télec. : (514) 289-2007  
C. élec. : turmel.simon@hydro.qc.ca

**OBJET :** Demande d'approbation des caractéristiques du service d'intégration éolienne et des critères d'analyse des soumissions en vue de l'acquisition d'un service d'intégration éolienne  
Votre dossier : R-4061-2018 / Notre référence : R056273 ST

---

Chère consœur,

Par la présente, Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité (le Distributeur) désire aviser la Régie de l'énergie qu'il a pris connaissance des demandes de paiement de frais des intervenants au présent dossier.

Le Distributeur s'en remet à la discrétion de la Régie quant à l'utilité des interventions. Le Distributeur souligne toutefois que l'analyste de l'AHQ-ARQ réclame plus de 286 heures simplement pour la préparation, ce qui représente environ 8 semaines de travail à temps plein. Il est respectueusement soumis qu'un nombre d'heures aussi important lui semble excessif.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations les meilleures.

*(s) Simon Turmel*

**SIMON TURMEL**, avocat

ST/ab